

coste de Saint Just. A ce que faulte de cella il nen puisse advenir inconvenient. Et sur ce prie Dieu, monsieur de Saint Andre, quy vous ayt en sa garde. Escript à Melun, le xviii^e jour de feuvrier mil cinq cens quarante troys. Ainsi signe : François, et au dessous : Bayard.

« Et icelle veue et leue, ledict seigneur gouverneur avec ladvis desdicts officiers du Roy et Consulat, a ordonne ce qui sensuyt :

« Premièrement, aujourd'hui a deux heures attendant troys, apres midy, ils se transporteront audict quartier de Saint Just avec quelques macons, charpentiers et autres expertz pour veoir ce que sera besoing faire.

« Et quant aux murailles au dessus la montagne Saint Sebastien.

« Ledict jour, apres diner, ledict seigneur gouverneur et avec luy monsieur le Commandeur de Saint George, messieurs les procureur, advocat et conseillers se transporteront aux murailles de ladicte ville, du couste de Saint Just et jusques à Tryon et Pierre Scize, et ont visité les lieux audict quartier les plus fort et faibles.

.

« Le mardy cinquiesme jour de mars l'an mil cinq cens quarante troys (6), en l'hostel commun.

« Messires Mathieu Athiaud, docteur, Claude Regnaud, Claude Teste, Symon Court, Andre Garbot, Claude Montconis, Luxembourg de Gabiano.

(6) 1543 avant Pâques, qui correspond à l'année 1544.